

MAIRIE

La Bazouge-du-Désert 11, rue Chanoine Helesbeux 35420 LA BAZOUGE-DU-DÉSERT

Tél. 02 99 97 37 49 mairie@labazougedudesert.fr www.labazougedudesert.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT

Lundi & mardi 8h30 - 12h30 / Fermé Mercredi 8h30 - 12h00 / Fermé

Jeudi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Samedi 9h30 - 12h00 - Semaines paires

FERMÉ LE VENDREDI

Juillet & Août : fermé le samedi



Tél: 02 99 97 34 19

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Lundi 8h30 - 11h00 / Fermé Mardi 8h30 - 11h00 / Fermé Jeudi 8h30 - 11h00 / Fermé Vendredi 8h30 - 11h00 / Fermé Samedi : 9h30 - 12h00 / Fermé

Mercredi : Fermé

	Le mot du maire	p. 3
	La Vie municipale	p. 4 à 10
	Enfance et jeunesse	p. 11 à 14
	Associations	p. 15 à 23
	Informations diverses	p. 24 à 30
	État civil 2024	p. 28
	Calendrier des manifestations	p. 29
	Urbanisme	p. 30
	Les sapeurs pompiers	p. 31
Photo	o des classes	p. 32

Le Mot du Maire

Chères Bazougeaises, chers Bazougeais,

n cette fin d'année 2024, il m'appartient de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous les meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets.

Cette année aura été marquée par des évènements politiques montrant les difficultés de notre pays à trouver une stabilité, des compromis de gouvernement.

Au niveau local, les élus municipaux sont en prise direct avec notre temps et nous tentons de répondre à toutes les aspirations, au moins aux priorités qui nous paraissent reconnues et en phase avec nos capacités financières.

C'est pourquoi la municipalité s'est employée à améliorer, à entretenir les services et les équipements de notre commune.

a réhabilitation du 10 rue Lesquen en maison d'Assistantes Maternelles est le dernier investissement en date pour offrir un moyen de garde d'enfants aux familles.

Cette maison est mise à disposition moyennant un loyer à 2 assistantes maternelles à partir de mars 2025.

Une troisième personne pourra se joindre à elles dans un deuxième temps.

'auscultation de la voirie communale principale (les routes communales) a pu avoir lieu cet automne. Les 23 kilomètres inspectés ont été reconnus en bon état, ce qui n'a pu être fait sur les 40 kilomètres de chemins communaux qui sont aussi classés voies communales.

es besoins d'entretien et de modernisation restent importants si on veut les maintenir en bon état. La responsabilité de la commune est engagée.

Infin l'aménagement du centre bourg se termine avec la pose des toilettes publiques et du mobiliser ainsi que les plantations.

Pour ce qui sont des projets 2025, le conseil municipal a validé le projet de lotissement en retenant un cabinet de maîtrise d'œuvre en charge de déposer un permis d'aménager et de construire un cahier des charges pour lancer un marché de travaux de viabilisation.

Infin, et en lien avec les Jeux Olympiques, la commune a pu bénéficier de la part de l'Agence Nationale du Sport d'une subvention de presque 40.000€ pour la réalisation d'un city park ou aire de jeux multisports.

Je ne peux terminer cet édito sans remercier les membres des associations, les agents de la commune, les adjoints et conseillers municipaux qui travaillent au quotidien dans l'intérêt général de la commune, mais aussi chacun et chacune d'entre vous qui font de la commune de la Bazouge une commune où il fait bon vivre.

Joseph Boivent

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU28/06/2024

I - FINANCES COMMUNALES

<u>réf : 2024-027 Logements communaux : Révision des loyers Juillet 2024</u>

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que les loyers sont révisés chaque année, au 1er juillet, selon les variations de l'indice du coût de la construction publié par l'I.N.S.E.E. La révision applicable au 1er juillet 2024 est positive : 3.5 %

Pour rappel, au 1er juillet 2023, les montants des loyers des logements communaux étaient les suivants :

4A Rue de Lesquen 436,79 € / mois 4B Rue de Lesquen 420,81 € / mois 4C Rue de Lesquen 490,07 € / mois 2 Rue Langlet 511,35 € / mois

Monsieur le Maire propose d'appliquer une augmentation du loyer pour les logements ci-dessous.

Pour 2024, il est proposé une réévaluation des loyers à hauteur de 2 %, soit :

4A Rue de Lesquen 445,53 € / mois 4B Rue de Lesquen 429,23 € / mois 4C Rue de Lesquen 499,87 € / mois 2 Rue Langlet 521,58 € / mois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

D'AUGMENTER, pour l'année 2024, à compter du 1^{er} juillet, le montant des loyers des logements suivants de 2 % :

4A Rue de Lesquen 445,53 € / mois 4B Rue de Lesquen 429,23 € / mois 4C Rue de Lesquen 499,87 € / mois 2 Rue Langlet 521,58 € / mois

<u>réf : 2024-028 Cantine Municipale : Révision des tarifs 2024-2025</u>

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux, que pour l'année scolaire 2023-2024, le tarif unique des repas pris à la cantine était fixé à $4,00 \in$.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

DE NE PAS AUGMENTER les tarifs des repas pris à la cantine pour la rentrée 2024-2025.

<u>réf: 2024-029 Restructuration d'un bâtiment d'habitation</u> en MAM : Réalisation d'un emprunt

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux relatifs à la restructuration d'un bâtiment d'habitation en MAM nécessitent la souscription d'un emprunt et propose, après examen des propositions transmises par les organismes bancaires, de retenir une offre.

Monsieur le Maire expose les différentes propositions d'emprunts reçues. Après examen de ces offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré, décide

D'AUTORISER Monsieur le Maire à contracter auprès du Crédit Mutuel de Bretagne, un prêt d'un montant de 200 000,00€ aux conditions suivantes :

Taux fixe :3.66 %Durée :10 ansPériodicité des échéancesTrimestrielleAmortissement du capital :LinéaireFrais de dossier :200,00€

DE CHARGER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier.

<u>réf : 2024-030 Tour de Bretagne 2024 : Demande de subvention</u>

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de participation exceptionnelle émanant de la Commune de Louvigné-du-Désert concernant l'arrivée d'une étape du Tour de Bretagne qui s'est déroulé du 25 avril 2024 au 1er mai 2024.

La participation s'élèverait à 700,00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

DE VERSER exceptionnellement la somme de 700,00 € à la Commune de Louvigné -du-Désert,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférent.

<u>réf : 2024-031 Subvention Jeunes Agriculteurs pour la Fête Départementale de l'Agriculture à Louvigné du Désert</u>

Monsieur le Maire fait part de la réception d'une sollicitation émanant des Jeunes Agriculteurs de Louvigné-du-Désert concernant la Fête Départementale de l'Agriculture qui se déroulera les 24 et 25 août prochain.

Le montant de cette sollicitation est calculé sur la base d'un euro par habitant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'ACCORDER une participation de 1 100,00 € aux Jeunes Agriculteurs de Louvigné-du-Désert.

II - ADMINISTRATION GÉNÉRALE RESSOURCES HUMAINES

<u>réf : 2024-032 Agence Postale : Renouvellement du</u> contrat de Madame Linda BOITTIN

Le contrat de Madame Linda BOITTIN arrive à échéance le 30 juin 2024.

Monsieur le Maire propose que son contrat soit renouvelé pour une période d'un an, soit du 1er juillet 2024 au 30 juin

2025, sur les mêmes conditions que le précédent. Toutefois, le Conseil Municipal est favorable pour organiser, avec La Poste, une réunion pour ajuster le passage du facteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

DE VALIDER la proposition de Monsieur le Maire, **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

III - AFFAIRES DIVERSES

- Bancs et poubelles à installer dans la commune
- Devis portail École Ste Anne
- Planning des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024
- CEREMA : Suite à la commission d'Apel d'Offres du 28 juin 2024, la marché "Étude de diagnostic de réseaux routiers communaux" a été attribué à LOGIROAD, pour un montant de 15 598.00 €.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/08/2024

I - FINANCES COMMUNALES

<u>réf : 2024-033 Participation aux charges de</u> <u>fonctionnement des écoles extérieures publiques et</u> <u>privées pour l'année 2023-2024</u>

Monsieur le Maire présente les demandes reçues pour la participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques et privées extérieures à la commune de La Bazouge du Désert. Il rappelle que la Commune de La Bazouge du Désert ne disposant pas d'école publique, la participation aux fonctionnement des écoles est obligatoire.

Après échanges avec les communes de Louvigné du Désert et de Fougères, il a été convenu que le Coût Moyen Départemental (CMD) serait également appliqué pour celles-ci.

École publique à Louvigné du Désert

7 élèves en élémentaire : 424,00 € X 7 = 2 968,00 € 2 élèves en maternelle : 1 466,00 € X 2 = 2 932,00 €

École privée à Louvigné du Désert (OGEC)

3 élèves en élémentaire : 424,00 € X 3 = 1 272,00 € 7 élèves en maternelle : 1 466,00 € X 7 = 10 262,00 €

École Privée à Fougères

6 élèves en élémentaire : 424,00 € X 6 = 2 544,00 € 1 élève en maternelle : 1 130,13 € X 3 = 3 390,39 €

École Publique à Fougères

1 élève en élémentaire : 424,00 € 1 élève en maternelle : 1 130,13 €

École Privée à Landéan

2 élèves en élémentaire : 424,00 € X 2 = 848,00 € 2 élèves en maternelle : 1 466,00 € X 2 = 2 932,00 €

École Privée à St Georges de Reintembault

2 élèves en élémentaire : 766,5 8€

École Privée à Le Loroux

1 élève en maternelle : 1 466,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

VALIDE les demandes de participation aux charges de fonctionnement des écoles extérieures publiques et privées pour l'année 2023-2024.

<u>réf : 2024-034 Fougères Agglomération : Demande de subvention au titre du Fonds de Développement Communal (FDC) 2024</u>

Monsieur le Maire informe que Fougères Agglomération prévoit, comme l'an passé, d'accorder, pour 2024, un Fonds de Développement Communal. Il est proposé de l'affecter au titre des travaux d'investissement « Voirie 2024 » ainsi que pour les « Sanitaires publics ».

Opérations	Montants dépenses HT	Financement
Voirie 2024	45 000,00€	Fougères Agglo FDC 2024
Sanitaires publics	36 000,00€	Autofinancement
Total Dépenses	81 000,00€	TOTAL recettes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré. décide

DE SOLLICITER Fougères Agglomération pour le Fonds de Développement Communal 2024,

DE L'INSCRIRE au programme d'investissement « Voirie 2024 » et « Installation Sanitaires Publics ».

<u>réf : 2024-035 Renouvellement du contrat de location et de maintenance d'un copieur de marque TOSHIBA pour les services de la Mairie</u>

Monsieur le Maire informe que le contrat de location de l'actuel photocopieur de la Mairie arrive à échéance et qu'il convient de le renouveler.

Il est proposé un renouvellement :

- de la e-GEIDE Pro dans les mêmes conditions qu'actuellement (la GEIDE permet de numériser, classer, archiver, stocker, rechercher et diffuser des documents électroniques de manière efficace et sécurisée. Cela permet de faciliter la gestion documentaire);
- du copieur qui arrive en fin de contrat.

Aucune surfacturation n'est envisagée puisque le coût au trimestre sera de 989,49€ au lieu de 996,72€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'ACCEPTER la proposition de location et de maintenance d'un photocopieur TOSHIBA pour une durée de 21 mois :

- loyer trimestriel: 989,49 € HT

D'ACCEPTER le renouvellement de la e-GEIDE Pro dans les mêmes conditions que le précédent contrat ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

<u>réf : 2024-036 SDE 35 : Participation à une opération</u> d'autoconsommation collective

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le SDE35 nous a avisé que nos marchés de fourniture d'électricité prenaient fin au 31 décembre 2025.

De nouvelles consultations, pour le prochain marché (période 2026-2027), ont été lancées courant juillet 2024.

De plus, en complément des marchés de fourniture d'électricité, le SDE35 a créé avec sa SEM Energ'iV l'association Part'EnR 35, un outil pour déployer facilement les opérations d'autoconsommation collectives (ACC) et ainsi couvrir une partie des besoins du groupement par de l'énergie verte, locale à un prix stabilisé (car lié aux coûts de production et non aux marchés).

Afin de pouvoir bénéficier de cette électricité issue d'une opération d'ACC pour alimenter nos sites, il nous est demandé de prendre une délibération pour participer aux futurs projets d'autoconsommation collective qui se déploieront sur notre territoire dans le cadre de Part'EnR 35.

II - URBANISME

réf : 2024-037 Proposition d'un prix d'acquisition d'un terrain situé " llôt des Jardins " dans le cadre d'une succession

Monsieur le Maire rappelle la délibération qui a été prise concernant le terrain situé dans le secteur llôt des Jardins en février dernier et propose un prix d'acquisition de 7€ le m^2 (516 m^2), soit un montant de 3 612 €, et de provisionner les frais d'acte estimés à 500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'AUTORISER Monsieur le Maire à contacter l'office notarial afin de lui communiquer l'offre de prix d'acquisition ; **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

<u>réf : 2024-038 Échange parcelles Lieu-Dit La Geslandais</u>

Une requête a été formulée en mairie afin d'améliorer la desserte de parcelles situées au Lieu-Dit La Geslandais. L'objet de cette requête est d'échanger une partie du chemin communal avec deux parcelles cadastrées 1306 et 1309.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'AUTORISER Monsieur le Maire à contacter l'office notarial afin de lui faire part de cette requête ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

III - ADMINISTRATION GÉNÉRALE RESSOURCES HUMAINES

<u>réf : 2024-039 Centre de Loisirs : Renouvellement du</u> contrat de travail de Madame Méline MICLON

Le contrat de Madame Méline MICLON arrive à échéance le 31 août 2024.

Monsieur le Maire propose que son contrat soit renouvelé pour une période d'un an, soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, sur les mêmes conditions que le précédent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE VALIDER la proposition de Monsieur le Maire ; **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

IV - AFFAIRES DIVERSES

- Mise en oeuvre de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER)

L'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAER).

Ces ZAER doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie,...). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

 Mise en place du Compte Financier Unique (CFU) janvier 2025

L'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, précise que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics..., doivent adopter, au plus tard, au titre de l'exercice budgétaire 2026 (soit en 2027), un Compte Financier Unique (CFU), qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion.

Cet article permet, par ailleurs, aux collectivités n'ayant pas participé à l'expérimentation du CFU sur les exercices 2021 à 2023, d'en produire un à compter de l'exercice budgétaire 2024, qui sera présenté en 2025.

Les collectivités souhaitant produire un CFU, à compter de l'exercice 2025 pour les comptes 2024, ne sont plus dans le cadre de l'expérimentation. Elles n'ont donc pas à conclure de convention avec l'État pour la production du CFU et n'ont pas non plus à délibérer, au préalable, pour basculer vers la production d'un CFU.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/09/2024

I - FINANCES COMMUNALES

réf : 2024-040 Centre de Loisirs : Actualisation du tarif Repas - Goûter et des tarifs Journée 2024 - 2025

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs Repas et Journée ont été votés pour la période scolaire 2023-2024 et qu'il n'y a pas eu de nouvelle concertation avec les communes de Louvigné du Désert et de Saint Georges de Reintembault.

Pour rappel, les tarifs « Journée » 2023-2024 sont les suivants :

Tranche	Montant du QF	Prix joumée (sans repas)	Prix 1/2 journée
Α	0 à 600 €	3,30€	2,00€
В	601€à1000€	4,90€	2,90€
С	1 001€ à 1 500€	6,45€	3,90€
D	+1501€	8,00€	4,90€

Tarif Repas + Goûter de l'après-midi : 4,20€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

VALIDE la continuité de cette proposition tarifaire jusqu'à la prochaine concertation avec les communes de Louvigné du Désert et de Saint Georges de Reintembault.

<u>réf : 2024-042 Décision Modificative n°1 : Réajustements budgétaires</u>

La Trésorerie nous a informé que des chapitres devaient être réalimentés avant la fin de l'année. Voici les différents ajustements :

- Compte 65888 (chapitre 65) Dépenses : 100,00 €
- Compte 673 (chapitre 67) Dépenses : + 100,00 €
- Compte 231 (chapitre 23) Dépenses : 1 500,00 €
- Compte 1641 (chapitre 16) Dépenses : + 1 500,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE VALIDER ces ajustements budgétaires.

réf: 2024-043 MAM: Fixation du loyer

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de fixer le loyer (sans les charges) que les assistantes maternelles titulaires d'un agrément spécifique et regroupées en association devront payer quand la M.A.M. sera ouverte.

Il est proposé un loyer mensuel de 80,00 € par assistante maternelle titulaire d'un agrément spécifique et regroupée en association pour ouvrir la M.A.M.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE FIXER le loyer mensuel à 80,00 € par assistante maternelle titulaire d'un agrément spécifique et regroupée en association pour ouvrir la M.A.M.

<u>réf : 2024-044 Aménagement extérieur des sanitaires</u> publics

Monsieur le Maire présente les devis reçus des entreprises Lambert Paysage et Dauguet TP.

Lambert Paysage	15 619,50€ HT	18 743,40 € TTC
Dauguet TP	10859,00€HT	13 030,80 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'ACCEPTER le devis de l'entreprise Dauguet TP **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

réf : 2024-045 CFE : exonérations en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quindecies A dans une zone FRR à compter du 1er janvier 2025

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1466 G du code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal d'instaurer l'exonération de cotisation foncière des entreprises applicable aux établissements créées entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029, dans les zones France Ruralités Revitalisation, mentionnées au II et III de l'article 44 quindecis A du Code Général des Impôts, par les entreprises bénéficiant de l'exonération d'impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés prévue à l'article précité.

Vu l'article 1466 G du Code Général des Impôts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'INSTAURER l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue en faveur des opérations visées à l'article 1466 G du Code Général des Impôts;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à notifier cette décision aux services préfectoraux.

Remarque : après avis auprès des services des Impôts, cette délibération n'est pas nécessaire puisque Fougères Agglomération a également délibéré sur le même sujet. Il sera donc proposé, lors du prochain Conseil Municipal, de retirer notre délibération.

II- URBANISME

<u>réf : 2024-046 Bornage Terrain Monsieur ROSSIGNOL :</u> <u>Demande de prise en charge financière</u>

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du souhait de Monsieur ROSSIGNOL de réaliser le bornage de son terrain.

Monsieur ROSSIGNOL souhaiterait que ce soit la commune qui prenne en charge ce bornage.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE NE PAS DONNER SUITE à cette demande.

réf: 2024-047 Bornage accès Ilôt des Jardins

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception d'un devis relatif à la division de la propriété de Messieurs CATILLON et GUERMOND, émanant de Monsieur LE TALLEC, Géomètre.

Pour rappel, cette division permettrait un accès plus favorable à l'lôt des Jardins, ainsi qu'une entrée de garage plus sécurisée pour Monsieur CATILLON.

Montant du devis : 1 180,00€ HT, soit 1 416,00€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE VALIDER le devis de Monsieur LE TALLEC ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

III- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

<u>réf : 2024-048 Boulangerie : Autorisation d'exploiter un</u> second point de vente

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Damien FILET, boulanger en location-gérance du fond de commerce situé 1 Rue du Chanoine Hélesbeux à La Bazouge du Désert, sollicite la commune de La Bazouge du Désert pour une autorisation d'exploiter un second point de vente.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE NE PAS S'OPPOSER à ce que Monsieur Damien FILET exploite un second point de vente, situé sur la commune de Montaudin ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

IV- AFFAIRES DIVERSES

1- SMICTOM : Fonctionnement sur le compostage partagé en centre-bourg

Prendre contact avec l'animateur prévention bio-déchets

2- L'OASIS : proposition ateliers numérique sur la commune

Voir avec Michèle JOURDAN afin d'éviter un doublon (ateliers Mémoire / Informatique)

3- Mairie: bilan ouverture samedi matin

Un bilan sera réalisé en fin d'année avant de prendre une décision

4- Chemins de randonnées

Fixer une date pour réunir une Commission Sentiers Piétonniers à l'aide d'un doodle

5- Collectif Fougères Dignité Cimetière : Signature charte départementale pour les obsèques dignes et sépultures décentes de personnes isolées et / ou aux ressources insuffisantes

Une délibération sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/11/2024

I - FINANCES COMMUNALES

<u>réf : 2024-050 Trésorerie : Demande d'admission en non-valeur</u>

Monsieur le Trésorier, par mail du 24 septembre 2024, expose qu'il nous faut recouvrer la somme de 53,45 €. Il demande l'admission en non-valeur de ces créances.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'émettre un mandat de 53,45 € au compte 6541 « Créances irrécouvrables ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'ÉMETTRE la somme de 53,45 € au compte 6541 « Créances irrécouvrables ».

réf: 2024-051 Fougères Agglomération: Avis sur la modification statutaire - Rédaction des statuts pour mettre à jour les compétences obligatoires de Fougères Agglomération

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Fougères Agglomération propose plusieurs modifications statutaires pour mettre à jour ses compétences, et pour tenir compte des évolutions législatives. Par délibération du 23 septembre 2024, le

Conseil d'Agglomération a approuvé une nouvelle rédaction de ses statuts, applicables au 1er janvier 2025 :

- En tenant compte de l'intégration des communes nouvelles de Rives du Couesnon et La Chapelle-Fleurigné;
- En tenant compte de la nouvelle présentation des compétences des communautés d'agglomération organisées en compétences obligatoires et compétences supplémentaires;
- Nécessitant des délibérations d'intérêt communautaire pour lister les actions et équipements suivants :
 - La politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales
 - La réalisation d'opérations d'aménagement et de lotissements à vocation économique
 - La politique du logement
 - Le logement des personnes défavorisées
 - Les aides financières en faveur du logement social
 - La voirie des zones d'activités communautaires
 - L'aménagement et l'entretien des ronds-points sur les routes départementales et nationales
 - La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
 - L'action sociale
 - Actant la restitution de la compétence non obligatoire de gestion des voies communales avec fonction de

liaison au profit des communes de Billé, Javené, Beaucé, Laignelet, Romagné, Parigné, La Selle en Luitré, Parcé, Luitré-Dompierre, La Chapelle-Fleurigné, Combourtillé, Lécousse.

Vu les articles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

D'APPROUVER la nouvelle rédaction des statuts de Fougères Agglomération telle que définie dans le projet de statuts en annexe portant diverses modifications statutaires.

<u>réf : 2024-052 Fougères Agglomération : Avis sur la modification statutaire - Restitution de voiries aux communes</u>

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de Fougères Agglomération en date du 23 septembre 2024, relative à l'adoption des modifications statutaires concernant la restitution de voiries aux communes, c'est-à-dire :

- Restitution aux communes concernées d'un linéaire total de 23,25kms précédemment considéré comme liaisons réelles et significatives entre certaines communes selon la répartition et le chiffrage suivant :
 - Le coût moyen en fonctionnement pour l'entretien est estimé à 41 000 € (23 000 € de points-à-temps / 7 000 € de curage / 5 000 € de marquage / 3 000 € de purges / 3 000 € de charges de personnel en régie);
 - Soit une valorisation estimée de 1 760 € le kilomètre.

COMMUNES	LIAISONS	KMS	COUTS
Billé	Accès aux Landes de Jaunouse	2,97	5 237€
Javené	Accès à l'étang de <u>Galaché</u> et accès à la ZA de l' <u>Aumaillerie</u>	1,67	2 945€
Beaucé	VC n°2 – Liaison RD17 / Laignelet	0,96	1 693€
Laignelet	VC n°1 – Liaison RD17	0,57	1 005€
Romagné	VC n°4 – Liaison RD112	2,00	3 527€
Parigné	VC n°1 – Liaison Lécousse / Parigné	4,05	7 142€
La Selle en Luitré	VC n°7 de la Gare à la Buffetière	1,25	2 204€
Parcé	VC n°3 – Liaison RD 178	1,90	3 351€
Luitré-Dompierre	VC n°1 – Liaison RD 178	4,10	7 230€
La Chapelle-Fleurigné	VC nº1	1,53	2 698€
Combourtillé	Liaison Landes de Jaunouse	1,45	2 557€
Lécousse	VC n°5	0,80	1 411€
	TOTAL	23,25	41 000€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré. décide

D'ÉMETTRE un avis favorable à cette décision.

<u>réf : 2024-053 Décision Modificative n°2 : Réajustements budgétaires</u>

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'anticiper les échéances de fin d'année. Il convient, pour cela, de réajuster le montant de l'amortissement d'emprunt concernant :

- le Pôle Intergénérationnel (6 531,65 € au lieu de 6 444,53 €)
- la MAM : intégration des écritures d'emprunt (7 070,66€)

 l'installation du poêle dans un de nos logements communaux (5 926,20€) et de reprendre des écritures d'emprunt 2023 régulariser en 2024. Voici les différents ajustements :

- Compte 231 (chapitre 23) Dépenses : - 35 571,24 €

- Compte 1641 (chapitre 16) Dépenses : + 29 641,24 €

- Compte 2135 (chapitre 21) Dépenses : + 5 930,00 €

- Compte 65888 (chapitre 65) Dépenses : - 265,00 €

- Compte 6618 (chapitre 66) Dépenses : - 1 720,00 €

- Compte 66111 (chapitre 66) Dépenses : + 1 985,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE VALIDER ces ajustements budgétaires.

<u>réf: 2024-054 Validation devis installation poêle à granulés locataire logement communal</u>

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande de devis a été faite pour le remplacement du poêle d'un locataire d'un des logements communaux :

- LEBRETON-FOUGERAY (35): 5 897,91 € HT (6 222,30 € TTC)
- AMGIS Confort et Energies (50) : 5 586,12 € HT (5 926,20 € TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

D'ACCEPTER le devis établit par l'entreprise AMGIS Confort et Énergies ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

<u>réf : 2024-055 Renouvellement de la convention</u> <u>de partenariat pour la gestion de l'Agence Postale</u> <u>Communale</u>

La Poste a proposé aux communes la gestion de points de contact « La Poste Agence Communale », offrant les prestations postales courantes, dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990.

La première convention a été signée le 12 juillet 2005 pour une durée de 9 ans, suivie d'un renouvellement en 2014, puis d'un an de prolongation de la durée de la convention en 2023 et est arrivée à son terme le 10 juillet 2024.

Monsieur le Maire expose le nouveau Contrat de Présence Postale et les modalités d'organisation de l'Agence Postale Communale, offrant toute la gamme des services de La Poste.

Après étude de la convention de partenariat proposée, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide

DE RENOUVELER la convention pour une durée de 9 ans, conformément aux modalités financières garantissant une indemnisation forfaitaire de 1 185,00€ par mois et aux nouvelles modalités de gestion ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette délibération.

<u>réf : 2024-056 Clôture régie d'avances dans le cadre du dispositif " Argent de poche "</u>

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 :

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L2122-22 al.7 du code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

DE SUPPRIMER la régie d'avances dans le cadre du dispositif « Argent de poche » à compter du 1er décembre 2024 :

DE CONSERVER la régie d'avances pour le paiement relatif au fonctionnement du Centre de Loisirs ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire et le comptable assignataire de la trésorerie de FOUGERES de procéder à l'exécution de la présente délibération.

II - URBANISME

<u>réf : 2024-057 Validation devis pour la réalisation d'un permis d'aménager dans le cadre de la création du futur lotissement communal</u>

		TECAM		ADAO URBANIS	ME	
	Etudes préalables et esquisses	1 900,00€ HT	11,31 %	2 500,00€ HT	Forfait	
	Permis d'aménager	2 600,00€ HT	15,48 %	4 500,00€ HT	Forfait	
	Etudes avant-projet	2 300,00€ HT	13,69 %	4000,000111	1 Oridit	
	Projet	3 000,00€ HT	17,86 %			
Option	Appel d'offres et assistance contrat de travaux	1 800,00€ HT	10,71 %		4,50 %	
1	Direction et suivi du chantier	4 500,00€ HT	26,79 %		4,30 %	
	Assistance aux opérations de réceptions	700,00€ HT	4,17 %			
Option 2	Levée topographique			3 018,60€ HT		
		16 800,00€ HT	100,00 %	10 018,60€ HT		

Dans l'optique de la création d'un futur lotissement communal, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une demande de devis a été réalisée dans le cadre d'un permis d'aménager :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

D'ACCEPTER le devis établit par ADAO Urbanisme ; **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

III - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

<u>réf : 2024-059 Collectif Dignité Cimetière : signature de la charte départementale</u>

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception d'un courrier émanant de Collectif Dignité Cimetière (Fougères) concernant la signature de l'acte de solidarité de la commune, dans le cadre de la Charte Départementale pour les obsèques dignes et sépultures décentes de personnes isolées et/ou aux ressources insuffisantes.

Le Collectif propose, aujourd'hui, de participer, avec le CCAS, à la recherche de renseignements sur la personne décédée ; de faire paraître l'avis de décès dans le journal Ouest-France ; de préparer et d'accompagner des obsèques civiles ou confessionnelles avec la participation des amis du collectif ; rendre hommage et de fleurir des tombes pour la Toussaint.

La Commune, ainsi que le CCAS, ont, à leur charge, l'inhumation ou la crémation du défunt ; la fourniture d'un entourage en granit et mise en place de gravillons blancs ; la fourniture et la pose d'une plaque d'identification avec nom, prénom, année de naissance et de décès ; la pose, éventuellement, d'un signe distinctif en fonction de l'appartenance confessionnelle du défunt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

DE SURSEOIR la décision dans l'attente d'une rencontre avec le Collectif Dignité Cimetière.

<u>réf : 2024-060 Rapport d'activité 2023 de Fougères Agglomération</u>

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le rapport d'activité de Fougères Agglomération portant sur l'année 2023 transmis par Fougères Agglomération. Le dossier est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

DE PRENDRE acte de la présentation du rapport d'activité 2023 de Fougères Agglomération.

ALSH

Nouvelle année, nouveau projet pour les ouistitis, qui partent à la rencontre de la mythologie et des peuples anciens.

De la Grèce Antique, en passant par l'Egypte et ses légendes, les ouistitis vont entreprendre un nouveau voyage rempli d'aventures.

De nombreuses activités seront proposées par nos animatrices, entre grands jeux et activités manuelles les ouistitis n'auront pas le temps de s'ennuyer. Mais attention sortez les manteaux et les gants!

Nous ferons également un détour dans les pays nordiques, pour saluer les héros mythiques du Grand Nord.

Pour finir nous irons raconter les fabuleuses et magiques histoires celtes, pour revenir un temps sur les pas folkloriques de notre région et de ses bourgades verdoyantes.













BIENVENUE À LA NOUVELLE DIRECTRICE, FALLON GUILLEUX

L'équipe de l'APEL de l'école Ste Anne a eu le plaisir d'accueillir avec l'équipe enseignante et l'OGEC, les élèves et leurs familles autour d'un pot de rentrée le lundi 2 septembre.

Nous souhaitons la bienvenue à Fallon Guilleux, nouvelle directrice de l'école, et tenons à remercier Aurélie Sauret pour ces 8 années à nos côtés.







Lors de notre assemblée générale, le bureau a été reconduit :

Présidente :Stéphanie JouenneVice-Président :Olivier BraultTrésorière :Tiphaine CadieuVice-Trésorier :Patrice ClossaisSecrétaire :Fabienne HeuzéVice-Secrétaire :Stéphanie Feuillet

Dimanche 17 novembre a eu lieu la choucroute de l'école. Malgré une affluence moins forte pour le repas en salle, les plats à emporter restent un succès. Merci à tous!

Le vendredi 13 décembre a eu lieu l'arbre de Noël des enfants de l'école à la salle des fêtes du Pourpris. Nous félicitons les enfants ainsi que l'équipe enseignante et non-enseignante pour leur investissement. A la fin du spectacle, le Père Noël est arrivé avec sa hotte pleine de cadeaux. Cette soirée s'est clôturée par la célèbre tombola. Nous remercions les artisans, les commerçants et partenaires qui ont contribué à celle-ci.

Toutes ces actions sont mises en places par des parents bénévoles qui y consacrent de leurs temps.

Sans ces actions, les différents frais pour les sorties et voyages scolaires seraient entièrement à la charge des familles.

Malheureusement, de moins en moins de familles soutiennent ces actions. Ce qui favorise l'extinction à petit feu de l'association. Et, par conséquent, des aides apportées aux familles.

Toute l'équipe APEL vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2025







OGEC - ÉCOLE SAINTE-ANNE

Président : **Benoit Barbedette** Trésorière : Aurélie Pajot Secrétaire : Nadège Polfliet

Vice-Président: Vincent Pitois Vice -Trésorière : Anita Messager Vice-Secrétaire: Romain Charuel



Lors de l'Assemblée Générale en novembre, le bureau de l'OGEC a connu quelques changements, notamment sur les postes de Vice-Trésorière et Vice-Secrétaire. Le Président et le Vice-Président ont été maintenu dans leur fonction, ainsi que la trésorière et la secrétaire.

De plus, Michel Chemin est venu compléter l'équipe de l'OGEC. Jean Luc Massot, Jessica Harlais, Agnès Audger sont toujours présents en tant que membres actifs.

En septembre, l'année scolaire a débuté avec un effectif de 81 élèves, répartis en 4 classes. Fallon Guilleux a pris la direction de l'École Sainte Anne. Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente année scolaire à l'École Sainte Anne.

Les actions de l'OGEC ont démarré par une journée de bénévolat permettant de faire des petits travaux d'entretien à l'école et la collecte de papiers (situé près du bâtiment communal). L'année dernière, nous avons récolté 372 € grâce à cette action gratuite. Pour cette raison, nous la renouvelons cette année.

Trois prochaines collectes sont prévues en 2025.

Pensez à garder vos magazines, journaux, papiers divers, enveloppes,...

L'OGEC a participé pour la 2^{ème} fois au Marché de Noël de la commune, en confectionnant les Flammekueches.

Une Pizza Party est prévue en février en partenariat avec « Marsu pizza ».

La date de la Kermesse est fixée au dimanche 16 juin.

Avis aux personnes qui souhaitent nous aider lors des actions de bénévolat. n'hésitez pas à vous faire connaître, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Si vous n'avez pas pu venir à la Porte Ouverte organisée le 29 novembre, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice pour une visite des locaux, des renseignements ou pré-inscrire votre enfant.

Nous tenons à remercier toute l'équipe pédagogique, la municipalité, les parents d'élèves, les différents partenaires et tous ceux qui nous soutiennent dans nos actions pour récolter des fonds pour l'école.





Dates à retenir

Samedi 18 Janvier : 2^{ème} Collecte de Papiers Vendredi 7 Février

Nous vous souhaitons une excellente année 2025!

: Pizza Party

Samedi 26 Avril Dimanche 15 Juin

: 3^{ème} Collecte de Papiers : Kermesse

Samedi 28 Juin

: 4ème Collecte de Papiers

13

ÉCOLE SAINTE-ANNE - Décembre 2024

La structure pédagogique de l'école Sainte-Anne s'organise en quatre classes de la TPS au CM2. L'équipe se compose de six enseignants, trois personnels de service et deux AESH.

Bénédiction des cartables - Nous avons lancé l'année par une bénédiction des cartables en l'église de La Bazouge du Désert, aux côtés du père Ikani. Ce temps fort a été célébré dans la joie des chants et la chaleur des sourires.

Salon du livre - Les classes de PS-MS et GS-CP ont accueilli un auteur : Jean LEROY.

La classe de CE a découvert l'univers de l'illustratrice Carine HINDER. La classe de CM a accueilli l'autrice jeunesse : Nancy GUILBERT.

Bibliothèque - C'est avec madame Cador que nous explorons le monde des livres. Autour de sujets choisis, nous développons la curiosité des enfants et leur soif de lire.

Sport à l'école - En ce premier trimestre, les maternelles ont rencontré Samuel pour s'approprier les règles du sport, les exercices et mouvements à travers différents petits jeux. Quant aux plus grands, ils ont repris le chemin de l'Aquatis pour parfaire leurs compétences en natation.

La semaine du goût - Au mois d'octobre, des ateliers en lien avec la semaine du goût ont été organisés par les enseignants. Certains parents ont répondu présents pour y participer. Le thème de cette année était basé sur les couleurs : vert, orange, jaune et blanc. Les élèves ont goûté de nouveaux aliments. La soupe de potimarron a remporté un fort succès.

Portes ouvertes - C'est avec plaisir que nous avons accueilli vendredi 29 novembre toutes les familles de l'école et les nouvelles familles à découvrir notre école.

L'Avent et Noël - Nous célébrerons l'avent : moment fort de notre culture chrétienne. Ainsi, de manière hebdomadaire, les enfants partageront un temps d'Avent pour découvrir les symboles liés à ce moment du calendrier liturgique. Puis, c'est avec le père Ikani que nous célébrerons Noël en l'église du village. Ces moments sont appréciés par tous et ravivent un sentiment d'appartenance et de solidarité.

Arbre de Noël - Les musiques de noël ambianceront notre arbre de noël qui aura lieu Vendredi 13 décembre. L'arbre de Noël se déroulera dans la salle du Pourpris.

Inscriptions

Les enfants nés en 2022 peuvent être inscrits. Les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école Ste-Anne de la Bazouge du Désert sont invitées à contacter le chef d'établissement. Tél: 02 99 97 31 90

ou par Mail: ecolelbdd@orange.fr

Remerciements

L'équipe pédagogique remercie sincèrement les familles et les membres des associations de l'école (OGEC – APEL) pour leur confiance, leur soutien et leur coopération.









UNE ÉCOLE DE FOOT EN CONSTANTE PROGRESSION ET DES AMBITIONS POUR L'ÉQUIPE 1

Le FC Louvigné La Bazouge a lancé sa nouvelle saison 2024/2025 depuis fin juillet pour les seniors avec à la tête de l'équipe fanion un tout nouveau duo en la personne de Jacky Dogué coach équipe 1 et Alex Oury entraineur seniors, pour Jacky c'est un retour après avoir présidé ce club et déjà coaché l'équipe 1, pour Alex c'est que le club reconnaisse toutes ses qualités d'entraineur et de les mettre au service des seniors et de les faire progresser. Leur objectif, faire aussi bien que la saison précédente (4e) et pourquoi pas imaginer mieux...

Mais avant de continuer sur le plan sportif, le FCLB, son Conseil d'administration, les bénévoles, les Dirigeantes et Dirigeants, les joueuses et joueurs remercient la Municipalité de la Bazouge du Désert, Monsieur le Maire Joseph Boivent et ses adjoints pour leur soutien sportif et financier. Remerciement aux agents technique qui entretiennent le complexe sportif et à la Mairie, Lucie pour sa disponibilité pour les tâches administratives.

Pour cette saison, le FCLB engagera 2 équipes séniors et 1 équipe vétérans loisir, l'effectif se maintient en séniors vétérans et progresse encore au niveau de nos jeunes. A la tête de l'équipe fanion comme vu en introduction Jacky Dogué, Alex Oury et Arnaud Genin évoluera en D1avec pour ambition pouvoir monter à l'échelon supérieur, l'équipe 2 encadrée par Sébastien Chesnel et Aurélien Coquemont aura comme objectif de se maintenir en D2 et enfin l'équipe vétérans encadrée par Benjamin Coudrais et Denis Denoual évoluera en Challenge vétérans loisir.



Côté de nos jeunes, belle progression de l'effectif et du Gj Roc et Foêt, le Gj comptera dans son école de foot 30 à 40 jeunes pouces, 2 équipes U11 encadrées par Gullaume Guérin, Alix Cosson, Marcel Dubois et Jean François Lebreton, 2 équipes U13 encadrées par Alyx Lebansais, David Brion, Arnaud Genin, 1 équipe U14 encadrée par Yohann Pautret, Tanguy Legeai, 1 équipe U15 encadrée par Manael Lenaour, Kellian Fontaine et 1 équipe U16 encadrée par Alex Oury, Léo guérin.

Notre éducateur Jean Félix Fardin reconduit dans ses fonctions au sein du Gj, aura en charge les catégories

U7 à U16, il sera appuyé par Alex Oury et Manaêl Le Naour (Ent.Parigné Landéan) et un service civique Alyx Lebansais. Grâce à cet encadrement mis en place, aux efforts de tous nos bénévoles, le club ne cesse de progresser et de nouvelles joueuses et joueurs viennet enrichir l'effectif.du Groupement.

Le FCLB remercie aussi les nombreux bénévoles André Fermin, Michel Lefranc, Joseph Pelé, René Huard, André Turpin qui viennent les mercredis les séances des jeunes. Le Club sera encore bien représenté au niveau arbitral avec 3 arbitres, Lionel Dauget, Guillaume Mercier et Antonin Gallodé..

Le FCLB, c'est aussi ces évènements qui sont organisés tout au long de la saison, tournoi futsal des jeunes, lotos, soirée familiale et la 2^{éme} édition du tournoi seniors sur herbe.

Je voulais conclure en remerciant nos Partenaires qui nous accompagnent et nous soutiennent sur cette saison. Une soirée partenaire sera organisée le 10 janvier 2025 afin de les remercier.

Bonne saison à tous Vive Le FCLB et le Gj Roc et Forêt, Le Bureau.





Toutes les informations concernant inscription, entrainement, championnat et classement du FCLB et du Gj Roc et Forêt sont sur les sites internet , venez les consulter. très bonne saison 2024/2025.

Adresse du site FCLB : http://asso.alternaweb.org/fclouy

http://asso.alternaweb.org/fclouvignelabazouge/ Adresse du Gj Roc et Forêt :

http://asso.alternaweb.org/gjrocetforet/

CYCLOS ROUE LIBRE BAZOUGEAISE (FF VELO)



Le club a tenu son assemblée générale le 29 novembre pour rendre compte de l'année passée et prévoir 2025.

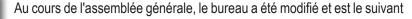
La section vélo compte 29 licenciés FFVELO, à la fédération française de cyclotourisme et la section marche enregistre 34 adhérents, ce qui fait un total de 63 membres au club.



Du 28 Mai au 2 juin, 2 cyclotes du club Francine et Ghislaine ont rejoint PARIS en vélo avec d'autres brétiliennes au départ de RENNES avec un défilé dans la capitale le dimanche matin en passant près des plus beaux endroits de Paris.

En juillet, 25 (17 cyclistes et 8 marcheurs) ont participé à la semaine fédérale internationale de cyclotourisme à ROANNE en Haute Loire, en parcourant et découvrant de très beaux paysages et visites de monuments, chateaux, église. Chacun à son allure.

Les sorties vélo route en groupe sont arrêtées, en revanche la marche a repris en septembre nous nous sommes retrouvés à 19 dès la reprise.





Président :Daniel FRITEAU,Vice-Président :Michel LHERMELIN,Secrétaire :Hélène CHARBONNEL,Secrétaire adjointe :Marie Jo FRITEAU,Trésorière :Brigitte HAMEL,Trésorière adjointe :Claude FRITEAU

- Pour 2025, une galette des rois est prévue le samedi 25 janvier avec une marche départ à 14h de la place du patronage.
- En février, reprise des sorties vélo route en groupe.
- En mai, une sortie amicale du club est prévue, mais le lieu et la date restent à déterminer.
- La marche continue tous les mardis après-midi avec départ de la place du Patronage, environ 8-9 kms en fonction des parcours des localités où l'on va, cette marche s'arrête fin juin pour les 2 mois d'été
- En Aout, participation du club à la 86^{ème} semaine fédérale internationale de cyclotourisme à ORLEANS dans le Loiret du 3 au 10 Aout, semaine parrainée par Pierre ROLAND jeune retraité du cyclisme professionnel.



Le club a investi dans des équipements, gilet de sécurité et d'harmonisation des adhérents, avec écrit au dos l'identification de la commune et sur le devant le logo de la commune qui nous avait versé une subvention exceptionnelle suite à notre demande.

Si nos activités vous intéressent, vous pouvez contacter le Président

Pratiquer le cyclotourisme en club c'est mieux. A vélo, tout est plus beau

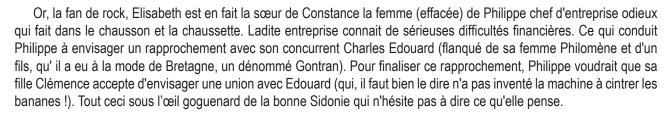
Le Président

AU THÉÂTRE CE SOIR

" Cette année la troupe " Au théâtre ce soir " s'est remise au travail. Elle met en scène une pièce de Bernard Lenne intitulée "un ticket de loto mobile". Cette pièce nous propose un retour dans les années 1980, où il n'y avait ni euros, ni ordinateur, ni smartphone mais où il y avait déjà le loto...

Un boulanger excédé par la musique diffusée sous sa vitrine par une rockeuse SDF fan de hard rock, décide de lui donner un ticket de loto (gagnant, mais çà il ne le savait pas, sinon...il l'aurait gardé) pour qu'elle

accepte de s'éloigner de sa boutique. Le boulanger se rend vite compte de sa bévue quand il découvre que son ticket est gagnant. Mais où retrouver la punkette hard rockeuse ?



Pour compliquer le tout le ticket gagnant est égaré par Elisabeth, qui finie par échouer chez sa sœur. S'engage alors une course pour retrouver ce ticket de loto mobile. Qui mettra la main sur le précieux ticket ?

Le boulanger retrouvera -t-il son bien ? Philippe sauvera-t-il son entreprise ? Clémence acceptera-t-elle Gontran ? Elisabeth restera-t-elle SDF ? Gontran découvrira-t-il l'amour ? Sidonie gardera-t-elle sa langue dans sa poche ?

Pour l'ensemble de la troupe: Bertrand Bazin

Pour le savoir la troupe vous donne rendez-vous les samedi 1^{er}, 8 et 15 février à 20 h 30, le vendredi 7 février à 20 h 30 et les dimanche 2 et 16 février à 14 h 00 à la salle du Pourpris.



C'est avec joie que nous accueillons notre nouveau président pour cette saison 2024-25, Baptiste Cherbonnel, joueur en mixte excellence à la Bazouge depuis 8 ans et également à St Brice en Coglès en équipe masculine pré régionale.

Cette saison, nous continuons à jouer en coupe et championnat avec nos 2 équipes mixtes honneur et excellence. À savoir 19 joueurs. Les entraînements ont toujours lieu le mardi soir à 21h.

En début d'année, le club était présent au festival organisé par la fédération, à Brecé, et participe également en fin de saison à quelques tournois amicaux, comme St Brice en Coglès (voir photo).

Nous avons investi dans une nouvelle chaise d'arbitre.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et portez vous bien.

Sportivement - l'ESB volley





CLUB DE L'ESPÉRANCE

L'année 2024 se termine par la dégustation de la bûche de Noël et le règlement des cotisations pour 2025 .

Les Retraités qui souhaitent nous rejoindre , et participer à nos diverses activités jeux divers , repas , marche nordique , voyages , sont invités à contacter les responsables .

Le 27 août , le club avait la charge d'organiser le repas cantonal des Aînés Ruraux ,qui s'est déroulé à la Salle du Pourpris.qui a permis de réunir 198 personnes , en présence de Joseph BOIVENT et Louis PAUTREL .

Victorine MOTTAY, née le 2 juillet 1924, a fêté ses 100 ans, deuxième centenaire du club, après Clémence HUBERT. Bonne santé et joyeux anniversaire au nom de tous les membres du Club de l'Espérance.





CALENDRIER

2025

DES

MANIFESTATIONS

23 janvier 6 mars 23 mars 20 juillet 30 novembre Galettes des Rois et Assemblée Générale Après – midi : crêpes et Jeux Bal avec Philippe MAILLARD Bal Stéphane MERCIER Bal Thierry SIMON

enérations

ouvement

Deux voyages sont proposés, au niveau cantonal

du 21 au 28 juin 2025du 6 au 13 septembre 2025.

Le premier et troisième jeudi après-midi , de chaque mois Espace Intergénérationnel : Belote et jeux

L'année 2025 sera marquée par les 50 ans du Club de l'Espérance qui a été représenté par cinq présidentes et présidents depuis sa création le 17 septembre 1975 .

« LA BAZOUGE QUALITÉ ENVIRONNEMENT »

Au cours de cette année 2024, la végétation a été particulièrement généreuse.

C'est ce que nous avons pu remarquer le long de tous nos chemins pédestres.

Y compris celui de l'Epinay, malgré qu'il soit fermé au Petit Poirier du fait de la rupture de la convention et par manque de solution de substitution.

Nous comptons toujours sur la municipalité pour résoudre ce problème ubuesque!

Suite à nos courriers du 09 avril 2024 et du 09 juin 2024 à M^r Le Maire demandant réunion de la commission « sentiers pédestres », toujours aucune convocation en vue.

Nous ne sommes pas les seuls démunis : le préposé de Fougères Agglomération avait proposé de passer par un chemin communal inscrit dans le P.L.U., mais sur le terrain, point de chemin! Disparu!

Comptons désormais sur le bon sens paysan pour trouver l'issue ...d'une bonne voie!

Toujours à propos de la généreuse végétation, nous avons crû bon de dégager un gros saule qui obstruait le sentier du Moulin de Lange durant l'été.

La définition de nos statuts associatifs qui nous permet d'agir sur le territoire de la commune de La Bazouge et de ses environs, nous a conduit pour la 11^{ème} année à assurer un stand de fabrication de tartes flambées au marché de La Justais pour le plus grand bonheur des habitants et des touristes le 27 août et par beau temps. Quelle chance!

Avis est lancé aux amateurs pour nous aider en 2025.

Joseph Beaulieu le 18 nov. 2024 - Président LBQE - 06 83 89 92 10



LA PASSERELLE

Une organisation et une mise en œuvre collective entre les Accueils de Loisirs des communes de La Bazouge-du-Désert, Louvigné-du-Désert, Parigné, Saint-Georges-de-Reintembault et L'Espace Jeunes de L'Oasis pour :



- Des Activités partagées pendant les petites vacances scolaires
- ► Un Camp l'été

Il s'agit de développer une synergie entre les 5 structures du territoire et de créer une « passerelle » facilitant le passage des enfants les plus âgés des Accueils de Loisirs vers l'Espace Jeunes du centre social.

LES ACTIVITÉS

À chaque période de « petites » vacances scolaires, les 5 structures prévoient une journée de regroupement sur l'une des communes autour d'activités concertées : jeux inter centres, sports innovants : Bumball, Tchoukball ...

LE CAMP

Chaque été, le collectif organise un camp sur une semaine avec une journée d'interconnaissance et de préparation le lundi, et 4 journées sous tentes du mardi au vendredi sur une base de loisirs en proximité (Pas plus d'une heure de route).

Ce séjour est pour beaucoup d'enfants, la première occasion de dormir hors du domicile familial et de participer activement à la vie en collectivité : cuisine, vaisselle,

Le nombre de place est réparti à égalité sur les 5 structures. La répartition est revue en fonction des demandes des familles qui fluctuent selon les années. Chaque centre détache un·e ou deux animateur·trice pour l'encadrement.

Les 5 structures participent pour le même montant au financement du séjour selon un principe de solidarité, afin d'assurer aux familles un coût mesuré et proportionné à leur quotient familial.

CAMP PASSERELLE 2024

Le camp passerelle 2023 s'est passé à la base de la Dathée à VIRE. Cette année, il a eu lieu à la base de loisirs de MÉZIÈRES-SUR-COUESNON du 15 au 19 juillet 2024.

- Départ de 24 jeunes de 9 à 11 ans.
- Activités pratiquées : Tir à l'arc, escalade, course d'orientation ...

Le camp 2025 est déjà envisagé (sous réserve) à SAINT-SULIAC.









AMICALE FÉDÉRÉE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT ET DE SES ENVIRONS



2024, un nouveau bureau, un logo et de très belles collectes :

Depuis la création de l'Amicale Fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles de Louvigné-du-Désert et de ses environs, fusion de l'amicale de la Bazouge-du-Désert et celle de Louvigné-du-Désert, en décembre 2015 Jean-Luc LESAGE en était le président.

Apres l'assemblée générale de l'amicale en mars dernier, il a fait part aux membres de l'association son souhait de ne plus être président tout en restant dans le bureau de l'amicale. Un nouveau bureau a été élu, Anita Cheminant de Saint Georges de Reintembault est la nouvelle présidente de l'amicale.

Le bureau se compose ainsi, Anita Cheminant présidente, Jean-Luc Lesage vice-président, Irène Dardenne secrétaire, Catherine Hamel secrétaire adjointe, Patrick Clouard trésorier et Marcel Dubois trésorier adjoint

Afin d'être facilement identifiée, l'Amicale a souhaité se doter d'un logo ainsi que d'une adresse mail.

adsblouvigne@gmail.com.

Notre logo est une association de la mascotte de l'Etablissement Français du Sang, Globulon, représenté par la goutte de sang, du mot Vie, et du territoire de l'amicale, pays du granit avec la massette et le burin.

2024, une l'année où les donneurs sont au rendez-vous :

En effet 295 donneurs, dont 27 nouveaux donneurs, se sont présentés lors de nos 3 premières collectes de l'année, ce qui a permis de prélever 264 poches Un grand merci à tous les donneurs pour ce bel élan de générosité qui fait plaisir à l'ensemble des membres de l'amicale mais surtout à tous les malades.

Certains donneurs sont refusés par le médecin lors de la visite prédon, Ils ne peuvent donc pas donner. Nous sommes conscients que cela est très frustrant mais il est primordial de préserver bien sur le receveur mais vous aussi donneur. Si le refus est temporaire, n'hésitez pas à revenir lors d'une prochaine collecte. S'il est malheureusement définitif, vous pouvez continuer à promouvoir le don du sang auprès de votre entourage ou devenir bénévole.

Depuis 2020, les collectes sont sur rendez-vous. Mais, si des personnes n'ont pas pu prendre rendez-vous et qu'elles souhaitent donner elles peuvent quand même se présenter à la collecte entre 15 h et 17 h des créneaux sont souvent libres.

Nous rappelons que pour une bonne organisation de la collecte et afin que l'EFS prévoir le personnel nécessaire, il est

préférable d'avoir rendez-vous https://mon-rdv-dondesang.efs. sante.fr, même à la dernière minute.

Don de plasma:

Sur les 9 premiers mois de l'année, 18 personnes ont fait le déplacement à la Maison du Don à Rennes afin de donner du plasma. Ces déplacements, au départ de Louvigné du Désert à 7 h 45 pour un retour vers 12 h 30, se font en partenariat avec l'amicale de Maen Roch ce qui nous permet d'optimiser le car.

Le plasma représente un peu plus de la moitié de notre sang. Composé à 90% d'eau, il est puissant et permet de prévenir ou soigner énormément de maladies ou d'infections.

Le plasme permet de préparer des médicaments comme les immunoglobulines. Pour certains patients qui ont des maladies immunitaires, ils ont besoin d'un traitement à base de plasma à vie, à raison d'une perfusion toutes les 3 semaines. Pour un seul de ces patients, chaque année, il faut l'équivalent de 600 dons

La France est loin d'être autosuffisante dans le don de plasma. En effet le plasma collecté en France ne couvre que le tiers des besoins des hôpitaux français. L'EFS a lancé courant octobre une campagne de communication pour inciter la population à donner plus régulièrement.

Les personnes intéressées par le don de plasma peuvent s'inscrire auprès de Jean-Luc au 06 30 57 54 53, qui vous contactera avant chaque déplacement.

Merci aux communes de nous soutenir :

L'amicale souhaite remercier la commune de Louvigné-du-Désert, pour son prêt gracieux de la salle à chaque collecte ainsi que les communes (La Bazouges-du-Désert, Le Ferré, Mellé, Monthault, Poilley, St Georges-de-Reintembault, Villamée) qui nous octroient une subvention annuelle de fonctionnement. Ces subventions nous permettent d'améliorer la collation avec des produits locaux, ce qui est fort apprécié de nos donneurs.

À vos agendas pour 2025

L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le vendredi 21 mars 2025

Collectes 2025, toujours à la salle de Jovence à Louvigné-du-désert de 13h 45 à 18 h 15.

Mardi 18 février 2025 - Mercredi 4 juin 2025 Mardi 5 août 2025 - Jeudi 9 octobre 2025

CRÉA-DÉCORS

En toute convivialité, nous nous retrouvons un jeudi soir sur deux à 20 h dans l'espace intergénérationnel pour réaliser différents projets avec des thématiques variées.

Ces derniers mois, nous avons fait des sacs en couture, des photophores en papier, un album photo en scrapbooking, de l'aquarelle, un bracelet en perles miyuki, de l'art floral.

Chaque membre peut partager un savoir-faire et nous faisons également appel à des intervenants extérieurs.

Si l'aventure de la création vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tous renseignements contactez Sophie au 06 88 39 29 65









UNC LA BAZOUGE-DU-DÉSERT

Cérémonie du 11 Novembre 2024

Le dimanche 10 novembre à eu lieu la cérémonie de l'armistice de 1918 et l'hommage aux soldats morts pour la France. Au monument au mort.

L'association UNC local, en présence du maire Joseph Boivent accompagné du président de l'UNC Mr Louis Mottay et du conseil municipal, des pompiers, des musiciens et des concitoyens de la commune.

Déroulement.

Elle a commencé par un rassemblement devant la mairie pour 10h30 ensuite le cortège s'est dirigé vers l'église pour un temps de prière, Ensuite nous sommes allés au monument aux morts pour déposer la gerbe, une minute de silence du devoir en hommage à nos soldats morts pour la France.

Lecture du message de la république par Mr Le Maire en rendant hommage aux militaires tombés sur le front cette année, et celui du président de l'UNC. La clôture de la cérémonie s'est achevée par la marseillaise.

Le cortège s'est ensuite rendu à la salle du patronage pour finir avec un pot de l'amitié offert par la commune. Ensuite les adhérents se sont retrouvés devant un bon repas à la table de Léon.



Commémoration Cantonale

Le 8 décembre 2024 à eu lieu dans la commune de VILLAMÉE, le rassemblement des associations des huit communes du canton de Louvigné du désert pour commémorer Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France », aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Toute personne, qu'il veut intégrer notre association sera la bienvenue.

Le secrétaire, M Royer jean-luc

L'association vous souhaite une bonne année 2025

À vos agendas pour 2025

Assemblée générale le vendredi 24 janvier 2024 à 20 heures.

Dimanche 9 mars 2025 Choucroute de l'association à la salle du Pourpris ou à emporter.

Cérémonies les 8 mai et 11 novembre

AMATEURS D'ÉTOILES

Le 9 août dernier, la Ferme de Malagra a accueilli un événement exceptionnel : la Nuit des Étoiles. Une centaine de passionnés ont répondu présent pour une soirée dédiée à l'observation des merveilles célestes. Sous un ciel d'été d'une pureté remarquable, les participants ont pu admirer la Lune, Saturne, des nébuleuses fascinantes, et de nombreuses étoiles remarquables. Ce moment a permis aux curieux et aux amateurs éclairés de découvrir, à l'occasion d'une conférence l'Origine de l'Univers, dans un cadre convivial et enchanteur.

À la fin du mois d'août, lors de belles nuits étoilées, à "l'Écogîte La Rivée" situé à Saint-Georges-de-Chesné, des animateurs "d'Amateurs d'Étoiles », ont fait découvrir l'univers fascinant de l'astronomie, à deux groupes d'une dizaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans. Cette animation, prévue dans le cadre d'une petite colonie de vacances, a permis aux enfants de découvrir la voûte céleste, d'observer les étoiles et les planètes, d'écouter des contes et de rêver aux mystères de l'espace.

Organisé par notre Club d'Astronomie "Amateurs d'Étoiles", ces événements s'inscrivent dans une série d'activités mensuelles. Chaque mois, des soirées Astro permettent aux membres et au grand public de se rencontrer et d'explorer ensemble l'astronomie. Dernièrement, les membres ont eu l'occasion de rencontrer des astronomes de l'Observatoire Populaire de Laval, et de partager un moment d'observation. Nous avons également observer la comète Tchushimshan-Atlas, et certains d'entre nous ont pu suivre la trajectoire de la Voile Solaire AC53, un projet fascinant de la NASA.

Dernièrement, des membres du club ont participé aux Rencontres du Ciel et de l'Espace, qui se sont tenues à la Cité des Sciences à Paris du 9 au 11 novembre. Ces journées ont été l'occasion d'échanger avec des passionnés venus de toute la France autour des dernières découvertes en astronomie.

Enfin, d'autres rendez-vous sont déjà fixés, comme la **Nuit des Étoiles d'Hiver** en janvier prochain et l'Assemblée

Générale des « Amateurs d'Étoiles », qui se tiendra le 11 janvier 2025. Nos soirées d'observation, sont ouvertes à toutes et tous.

« Amateurs d'Étoiles » publie chaque mois sa lettre d'Information la « Petite Gazette d'Amateurs d'Étoiles ». avec pour rubriques : l'actualité d'Amateurs d'Étoiles, les derniers articles publiées sur notre site internet, l'actualité du ciel et de l'espace et nos rendez-vous : soirées Astro, soirées d'observation, ...









Pour recevoir la « Petite Gazette d'Amateurs d'Étoiles », on peut s'inscrire sur notre site internet : https://amateursdetoile.fr ou par mail : amateursdetoiles.clubastro@gmail.com

Toutes nos infos sur notre page Facebook : www.facebook.com/amateursdetoiles
Pour tout contact : 06 31 65 48 25



COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, le comité des fêtes a su mener à bien plusieurs manifestations.

Pour débuter l'année, une galette des rois est organisée, ce temps permet de réunir les membres des différentes associations bazougeaises

En février, le comité des fêtes a tenu à remercier tous les bénévoles de la fête du mois d'août 2023 autour d'un repas au cours duquel nous avons pu visionner les photos de ce grand week-end.

En mars, a eu lieu la chasse à l'œuf qui a une nouvelle fois eu un franc succès. À l'occasion de la fête de la musique, une randonnée était organisée suivi d'une soirée festive. Le comité a clôturé l'année avec le marché de Noël où 27 exposants ont répondu présents.



Un nouveau bureau a été élu lors de notre assemblée générale :

Président : Franck Rouillé Vice-président : Bruno Mongodin Secrétaire : Christophe Pelé Vice-secrétaire : Dominique Jouan Trésorier : Hervé Lambert Vice-trésorier : Laurent Leboucher



Numéros utiles



SMICTOM du Pays de Fougères 02 99 94 34 58



EAU-STGS 09 69 32 69 33 Appel non surtaxé



09 69 32 15 15



IMPÔTS 02 99 17 25 00



URGENCES





GENDARMERIE



SAMU 15



FOUGÈRES AGGLOMÉRATION 02 99 94 50 34



CENTRE DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE du Pays de Fougères 02 99 94 58 58

UN SUCCÈS POUR LE SERVICE DE VAE SURF

Il y a quelques mois, Fougères Agglomération, en partenariat avec son délégataire Transdev Fougères, a lancé un nouveau service de location de vélos à assistance électrique (VAE), avec une flotte de 80 vélos.

Ce projet vise à encourager une mobilité respectueuse de l'environnement tout en facilitant les déplacements quotidiens des habitants.

Des abonnements adaptés à tous les besoins

Trois formules d'abonnement sont proposées pour s'adapter aux différents usages :

3 mois : 90 €6 mois : 180 €

• 12 mois : 300 € (avec deux mois offerts)

Un impact positif sur le quotidien

Au-delà de l'aspect économique et écologique, le VAE apporte un véritable confort dans la vie quotidienne, notamment pour les trajets domicile-travail. Une utilisatrice décrit son expérience : « d'une vraie coupure entre le travail et la maison à l'air libre »

Un lancement couronné de succès

Depuis son lancement, le service de VAE SURF rencontre un succès considérable : tous les vélos ont été loués dans les premiers mois d'activité! Ce fort engouement reflète l'implication des habitants dans une démarche plus écologique. Pour répondre à la demande croissante, Fougères Agglomération a prévu l'acquisition de 20 nouveaux vélos, qui seront disponibles à la location en 2025.

Pour les trajets domicile-travail, les employeurs peuvent couvrir entre 50 % et 75 % du coût de l'abonnement, grâce au forfait mobilité.

Comme le souligne une utilisatrice :

« J'ai loué le vélo pour 12 mois à 30 € par mois avec deux mois offerts. Cela me revient donc à 300 €, avec la moitié prise en charge par mon employeur au titre du forfait mobilité. De plus, l'entretien et les réparations sont prises en charge. Clairement, cela m'aurait coûté beaucoup plus cher de faire l'acquisition d'un vélo. »



LA FERME DE MALAGRA

L'association la Ferme de Malagra a organisé plusieurs évènements cet été.

Nous avons inauguré notre nouveau parquet mobile, lors d'un boom qui a clôturé l'assemblée générale qui a eu lieu le 6 juillet. Le voilà attesté par de nombreux danseurs.

L'association envisage de le louer pour d'autres évènements, n'hésitez pas à nous contacter.

Le 13 juillet, la nuit du conte que nous avons mis en place en partenariat avec l'association la Granjagoul a connu un vif succès. Nous avons été très heureux de vous accueillir à cette occasion. Plus de 200 personnes sont venues. La pluie nous a épargné!

Une belle équipe d'artistes a animé la soirée dès 18h...jusqu'au lever du jour. Les chemins de randonnée de Malagra ont vu, au milieu de la nuit, une centaine de personnes à la lumière des lampions marcher et chanter ensemble pour aller écouter les conteuses, qui les attendaient sous les arbres ou les bords de chemin. Une trentaine de participants a écouté les artistes jusqu'au lever du soleil...pari tenu!

Cette année la nuit des étoiles organisée en partenariat avec l'association des amateurs d'étoiles, a réuni un public nombreux et intergénérationnel, sous un ciel magnifique.

Nous avons eu beaucoup de chance.

Le jardin potager collectif accueille toujours une petite dizaine d'adhérents qui viennent jardiner ensemble dans le jardin et sous la serre. Les récoltes ont été belles, et le plaisir de jardiner ensemble a été cultivé lui aussi.





Bienvenue à tous ceux qui aiment planter, semer, tailler, désherber, récolter et déguster de bons légumes.

Nos prochains évènements, pour l'automne/ hiver, vont se passer chez des partenaires du territoire. L'aventure des veillées voyageuses continue et vous y êtes les bienvenu-e-s.

Tous les premiers vendredis du mois, nous vous proposons une occasion renouvelée de vivre des veillées pleines de contes et de musique, et de découvrir des lieux qui proposent des initiatives inspirantes pour nos territoires.

Rendez-vous le 6 décembre à l'Embardée à Fougères et le 3 janvier à la Rivée, avec l'association les Engrangeurs à Rives Couesnon!

Vous avez l'idée d'un lieu ? Faites-le nous savoir ! Au plaisir de vous retrouver et de vous rencontrer...

LES CLASSES

Bonjour à tous!

Nous tenions à vous rappeler que les Classes 0 seront rattrapées le

3 mai 2025 à la salle du Pourpris de La Bazouge-du-Désert

La journée se déroulera comme elle aurait dû se passer en 2020 avec au programme :

- Une célébration à l'Église
- · Une photo d'ensemble et par dizaine
- Un repas le midi entre conscrits
- · Activités diverses l'après midi
- Soirée dansante

À très vite - Les membres de l'association des Classes 0.



La distribution des cartes a déjà commencé.

Si toutefois vous n'avez pas été contacté à la date du 15 janvier 2025, alors que vous êtes concernés, merci de bien vouloir vous manifester aux coordonnées suivantes :

Par mail : classes0lbdd@gmail.com Par téléphone : 07 50 97 98 37



CALENDRIER DE COLLECTE 2025

La Bazouge-du-Désert

JANVIER	ANVIER FÉVRIER			MARS AVRIL			MAI			JUIN		
1 Me Jourdel'An	1	1 Sa		1 Sa DÉCHÉTERIES: HORARES D'ÉTÉ		1 Ma	14	1 Je F	ÊTE DU TRAVAIL	18	1 Di	
2 Je	11	2 Di		2 Di		2 Me	1	2 Ve			2 Lu 🥔	_
3 Ve	11	3 Lu 🚚	6	3 Lu 🚚	10	3 Je	1	3 Sa	·		3 Ma	
4 Sa		4 Ma	1	4 Ma	1	4 Ve	1	4 Di			4 Me	
5 Di		5 Me	1	5 Me	1	5 Sa		5 Lu	4	19	5 Je	
6 Lu 🚚	2	6 Je	1	6 Je	1	6 Di		6 Ma			6 Ve	
7 Ma	1	7 Ve	1	7 Ve	1	7 Lu 🪚	15	7 Me			7 Sa	
B Me	1	8 Sa		8 Sa		8 Ma	11	8 Je W	CTOIRE		8 Di PENTECÔTE	
) Je	1	9 Di		9 Di		9 Me	11	9 Ve			9 Lu LUNDIDE PENTECÔTE	١
) Ve	1	10 Lu 🪚	7	10 Lu 🚚	11	10 Je	11	10 Sa		Ī	10 Ma 🚚	1
1 Sa		11 Ma	1	11 Ma	1	11 Ve	11	11 Di		Ī	11 Me	
2 Di		12 Me	11	12 Me	1	12 Sa		12 Lu		20	12 Je	
3 Lu 🚚	3	13 Je	1	13 Je	1	13 Di		13 Ma			13 Ve	
Ma	1	14 Ve	11	14 Ve	1	14 Lu 🚚	16	14 Me			14 Sa	
5 Me	1	15 Sa		15 Sa		15 Ma	11	15 Je			15 Di	
3 Je	1	16 Di		16 Di		16 Me	11	16 Ve			16 Lu 🪚	
7 Ve	1	17 Lu 🚚	8	17 Lu 🚚	12	17 Je	11	17 Sa			17 Ma	
3 Sa		18 Ma	1	18 Ma	1	18 Ve	11	18 Di		Ī	18 Me	
9 Di		19 Me	1	19 Me	1	19 Sa		19 Lu		21	19 Je	
O Lu 🚚	4	20 Je	1	20 Je	1	20 Di		20 Ma			20 Ve	
1 Ma	1	21 Ve	11	21 Ve	1	21 Lu LUNDI DE PÂQUES	17	21 Me			21 Sa	
2 Me	1	22 Sa	Ė	22 Sa		22 Ma	1 '	22 Je			22 Di	_
3 Je	1	23 Di		23 Di		23 Me	1	23 Ve			23 Lu 🚚	
4 Ve	1	24 Lu 🚚	9	24 Lu 🪚	13	24 Je	1	24 Sa			24 Ma	
5 Sa		25 Ma	1	25 Ma	1	25 Ve	1	25 Di		Ī	25 Me	
6 Di		26 Me	1	26 Me	1	26 Sa		26 Lu		22	26 Je	
7 Lu 🪚	5	27 Je	1	27 Je	1	27 Di		27 Ma			27 Ve	
B Ma	1	28 Ve	1	28 Ve	1	28 Lu 🚚	18	28 Me			28 Sa	
9 Me	1			29 Sa		29 Ma	1	29 Je 🗚	DOENSION		29 Di	
0 Je	1			30 Di		30 Me	1	30 Ve			30 Lu 🪚	
i1 Ve	1			31 Lu Heuse olété	14			31 Sa	·			

	JOURS DE COLLECTE L M M J V Semaine paire Semaine paire Semaine paire
	Semaine paire Semaine impaire
23	Depuis le 1er Janvier 2023 SE TRIENT LES EMBALLAGES SONT
24	
	VIDÉS NON EN VRAC IMBRIQUÉS DANS LE BAC
25	UN DOUTE ?
	Téléchargez gratuitement l'application Guide du tri
26	DISPONIBLE SUR Google play
	Disponible sur App Store
27 e B	Soutenu par FÉPUBLIQUE FRANÇAISE PAYS DE FOUGÊRES PAYS DE FOUGÊRES O O O O O O O O O O O O O

CALENDRIER DE COLLECTE 2025

La Bazouge-du-Désert

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 Ma 27	1 Ve	1 Lu 🚚 36	1 Me	40	1 Sa Toussaint & Déchéteres: Horares D'Hyer	T	1 Lu 🚚	49
2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Je	1	2 Di	T	2 Ma	7
3 Je	3 Di	3 Me	3 Ve	1	3 Lu 🪚 4	45	3 Me	1
4 Ve	4 Lu 🚚 32	4 Je	4 Sa		4 Ma	ſ	4 Je	7
5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Di		5 Me		5 Ve	1
6 Di	6 Me	6 Sa	6 Lu 🚚	41	6 Je		6 Sa	
7 Lu 🚚 28	7 Je	7 Di	7 Ma		7 Ve		7 Di	
8 Ma	8 Ve	8 Lu 🚚 37	7 8 Me	1	8 Sa	Т	8 Lu	50
9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Je		9 Di		9 Ma]
10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	1	10 Lu 🚚 4	46	10 Me	1
11 Ve	11 Lu 🚚 33	11 Je	11 Sa		11 Ma ARMISTICE	ſ	11 Je	7
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Di		12 Me	ſ	12 Ve	1
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu 🚚	42	13 Je	ı	13 Sa	
14 LU FÉTENATIONALE \ 29	14 Je	14 Di	14 Ma	1	14 Ve		14 Di	
15 Ma 🪚 🗸	15 Ve ASSOMPTION	15 Lu 🚚 38	15 Me	П	15 Sa	T	15 Lu 🪚	51
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Je		16 Di	П	16 Ma	7
17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	П	17 Lu 🚚 4	47	17 Me	7
18 Ve	18 Lu 🚚 34	18 Je	18 Sa		18 Ma	ſ	18 Je	7
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Di		19 Me	ſ	19 Ve	7
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu 🪚	43	20 Je	ı	20 Sa	
21 Lu 4 30	21 Je	21 Di	21 Ma		21 Ve		21 Di	
	22 Ve	22 Lu 🪚 39	22 Me		22 Sa	Т	22 Lu 🚚	52
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je		23 Di	П	23 Ma	7
24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	П	24 Lu 🚚 🖟	48	24 Me	7
25 Ve	25 Lu 🚚 35	25 Je	25 Sa	٦	25 Ma	ı	25 Je Noël	1
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di		26 Me	ſ	26 Ve	7
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu Heure dhiver	44	27 Je	ı	27 Sa	
28 Lu 🚚 31	28 Je	28 Di	28 Ma	П	28 Ve	Ī	28 Di	
	29 Ve	29 Lu 🚚 40	29 Me	11	29 Sa	T	29 Lu 🪚	1
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je	1	30 Di	1	30 Ma	1
31 Je	31 Di		31 Ve	1		7	31 Me	1

Une naissance? Un déménagement? Un autre changement? Contactez nous au

(appel non surtaxé) accueil@smictom-fougeres.fr www.smictom-fougeres.fr

JOURS DE COLLECTE $\mathsf{L}\ \mathsf{M}\ \mathsf{M}\ \mathsf{J}\ \mathsf{V}$

LES BONS GESTES:

- Sortir le bac la veille du jour de collecte
- Présenter le bac **couvercle fermé**, sans sac supplémentaire dessus ou à côté, avancé vers la chaussée et la poignée tournée vers la rue
- Présenter le bac PLEIN de manière à optimiser votre nombre de levées, mais sans tasser excessivement les déchets
- Remiser le bac dès que possible après la collecte.



UNION DÉPARTEMENTALE DES PIÉGEURS D'ILLE-ET-VILAINE

LA BAZOUGE-DU-DÉSERT - RÉSULTAT POUR LA SAISON 2023-2024

122 RAGONDINS - 10 RATS MUSQUÉS - 35 PIGEONS DE FERME - 6 FOUINES

Le Responsable - M. JOURDAN Jean-Claude

État

Naissance



- Ombeline DEMARS
- Inna LELOUP
- Manon MARION
- Albane ALO
- Eloïse VIMBOULY BORDES
- Taÿra AJAX

8 Lot du Maine née le 11/01/2024
19 la Geslandais née le 25/04/2024
3 Rue des Seringat née le 13/07/2024
1 Lotissement du Chêne née le 02/08/2024
23 rue Chanoine Helesbeux née le 03/09/2024

née le 03/03/2024



Civil

Mariage

45 Le Marais

Monsieur FOUILLARD Gaëtan et Madame MIALED Lina

Monsieur HAMEL Fabrice et Madame LE MEUR Elodie

le 31/08/2024 le 7/09/204

Décès



- M. FOUTREL Michel le 21/01/2024 à Fougères
- M. WAGNER Michel le 22/01/2024 à Fougères
- M^{me} ECHARD Yolande épouse MARCHARD le 10/03/2024 à Louvigné-du-Désert
- M^{me} COQUELIN Yvette épouse COLIN le 18/04/2024 à la Bazouge-du-Désert
- M. LELIEVRE Jean-Marc le 21/04/204 à la Bazouge-du-Désert
- M^{me} BAZIN Bernadette épouse SIMON le 19/07/2024 à Fougères
- M. MABILLE Raymond le 30/08/2024 à Tremblay
- M. GROUSSARD Louis le 2/09/2024 à Louvigné-du-Désert
- M. DARCOURT Jean le 4/09/2024 à Larchamp
- M. GESMIER Loïc le 19/11/2024 à St Grégoire

Calendriers des manifestations

2025

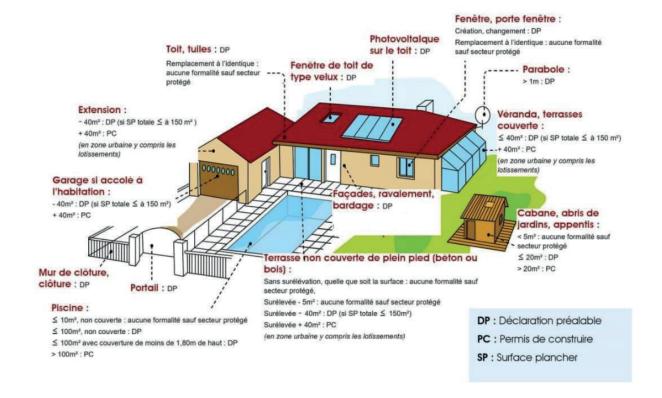
JANVIER	Samedi 4	Vœux du Maire au Restaurant « La Table de Léon »
FÉVRIER	Samedi 1er Dimanche 2 Vendredi 7 Samedi 8 Samedi 15 Dimanche 16 Mardi 18	Représentation « Au Théatre ce soir » (Salle du Pourpris à 20h30) Représentation « Au Théatre ce soir » (Salle du Pourpris à 14h00) Représentation « Au Théatre ce soir » (Salle du Pourpris à 20h30) Représentation « Au Théatre ce soir » (Salle du Pourpris à 20h30) Représentation « Au Théatre ce soir » (Salle du Pourpris à 20h30) Représentation « Au Théatre ce soir » (Salle du Pourpris à 14h00) Don du sang (Centre Culturel Jovence à Louvigné)
MARS	Dimanche 9 Dimanche 23	Choucroute de l'UNC (Salle du Pourpris) Bal organisé par le club de l'espérance (Salle du Pourpris)
MAI	Samedi 3	Classes 0 (salle du Pourpris)
JUIN	Mercredi 4 Dimanche 15	Don du sang (Centre Culturel Jovence à Louvigné) Kermesse
JUILLET	Dimanche 20	Bal organisé par le club de l'espérance (Salle du Pourpris)
AOÛT	Mardi 5	Don du sang (Centre Culturel Jovence à Louvigné)
SEPTEMBRE	Samedi 6	Classes 5 (Salle du Pourpris)
OCTOBRE	Jeudi 9	Don du sang (Centre Culturel Jovence à Louvigné)
NOVEMBRE	Dimanche 23	Choucroute de l'Ecole (Salle du Pourpris) Marché de Noël (Salle du Pourpris) Bal organisé par le club de l'espérance (Salle du Pourpris)

DÉCEMBRE Vendredi 12

Vendredi 12 Arbre de Noël école Sainte Anne (Salle du Pourpris)

D'émarche d'urbanisme

LES TRAVAUX À DÉCLARER



DEMANDE D'AUTORISATION - Dépôt en mairie

DOCUMENT	TRAVAUX	CERFA	NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DELAI D'INSTRUCTION
Déclaration préalable (DP)	Travaux sur une maison ou une annexe Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur Construction d'un mur ou d'une clôture Installation panneaux solaires Travaux entraînant un changement de destination sans modification extérieure	13703*13	2	1 mois
Permis de construire (PC)	Constructions maison individuelle Travaux créant une surface de plancher supérieure à 20 m²	13406*14 13409*14	4	2 mois

Les Sapeurs Pompiers



Le samedi 7 décembre, les Sapeurs-Pompiers Bazougeais, accompagnés de leur famille, ont été accueillis au Loroux pour rendre hommage aux Sapeurs-Pompiers décédés. La tempête Darragh nous a amené la pluie, le vent et des interventions, ce qui a perturbé le protocole habituel de cette cérémonie.

A cette occasion, 3 nouvelles recrues ont été présentées : Stanislas ROIZIL, Claudia ROULT et Lucas MOTTAY. Ils débutent lors formations prochainement. Au niveau de l'encadrement du centre, Mikael LE BOURG a été nommé au poste d'Adjoint au Chef de Centre le 1er Octobre.

Et également au cours de la cérémonie, certains pompiers ont été mis à l'honneur :

Les promus :

- Solène TREHET a validé les formations de Secours A Personnes, de Sauvetage et Mise en Sécurité ainsi que les Opérations Diverses ce qui lui permet d'être nommée 1ère Classe.
- Mikael LE BOURG a validé sa formation de Chef d'Agrès une équipe, et accède donc au grade de Sergent.
- Romain OLIVON a validé son permis poids-lourds et la formation de manipulation des pompes. Il peut désormais être conducteur incendie.
- Gaël MACHARD a validé sa formation de Chef de Groupe, il intervient désormais dans cette fonction sur le bassin de Fougères.

Les médaillés :

- Mikael LE BOURG, médaille d'honneur échelon Bronze pour 10 ans de service.
- Gaël MACHARD et Vincent HAMARD médaille d'honneur échelon Argent pour 20 ans de service.
- Hervé BRIERE, médaille d'honneur des sapeurspompiers avec rosette pour services exceptionnels échelon argent. Cette médaille vient récompenser la disponibilité accordée au centre de La Bazouge depuis de nombreuses années.



L'activité opérationnelle de notre centre de secours a progressé. Nous avons assuré 186 interventions cette année. 50% concerne le Secours à Personnes, 23% les incendies, 19% pour les accidents et 8% pour les opérations diverses. Pour la répartition géographique elles se concentrent sur La Bazouge (35), Landéan (25), et Le Loroux (12).

Pour le coup de main aux voisins c'est 28 à Fougères et 26 à Louvigné.

Le Chef de Centre & le Président de l'Amicale

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous remercions pour l'accueil lors de notre passage pour les calendriers.



